

CTT Maisières H429
Samedi 19 mai 2018
Critérium vétérans et aînées, simple avec handicap.

Local : salle de gym des écoles communales, place Doods, 6 à FLENU (entrée par la rue à Charrettes)

Inscriptions : Les inscriptions sont à renvoyer au juge arbitre, Yvan CULQUIN par courrier électronique : yculquin@skynet.be . Il est impératif de communiquer votre nom, prénom, classement, indice de club. Les inscriptions seront clôturées le mardi 15 mai 2018.

Renseignements : Yvan CULQUIN par e-mail : yculquin@skynet.be ou par téléphone au 0478 773201.

Autorisation du tournoi : HAI 17/18-31

Droits de participations : 9 €

Le paiement se fera le jour du tournoi entre les mains du trésorier. Les joueurs régulièrement inscrits mais absents, sont priés de verser le montant de leur inscription au compte n° 750-906.1906-33 du C.P.H. pour le 31/05/2018 avec la mention : CRITERIUM CTT MAISIERES H429

Passé cette date, une amende de 12,50 € sera appliquée.

Le tournoi est réservé aux personnes affiliées à l'une des Ailes de la F.R.B.T.T. ou à une Fédération reconnue par l'I.T.T.F

Horaire : présence au local : 8h30 – début de la compétition : 9h00

Règlement : le critérium se déroulera sur 4 tables ; Nombre de participants : 28

Le critérium commencera par 4 poules de 7 joueurs - 4 qualifiés par poule - Ensuite, élimination directe. L'élaboration des poules aura lieu le mercredi 16 mai 2018

Le critérium se jouera suivant les statuts et règlements de la F.R.B.T.T.

Les matches se jouent en trois sets gagnants,

Les points de handicap sont comptés en début de set.

Le joueur perdant est tenu de conserver la balle et de rester à la table pour y arbitrer le match suivant. Le gagnant est tenu de rapporter le résultat auprès du juge-arbitre et de transmettre la fiche du match suivant à la table où il vient de disputer son match. En s'engageant au tournoi, chacun déclare accepter cette règle et en cas de refus, s'expose à des sanctions fédérales.

La tenue sportive sera exigée à la table et les chaussures à semelles noires interdites.

Il sera interdit de fumer dans la salle, ainsi que d'y amener des boissons contenues dans du verre.

Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, pertes ou vols.

Prix : en espèces aux 2 ou 4 premiers suivant le nombre d'inscrite.

Restauration : Une petite restauration sera assurée pendant la durée de l'épreuve.

Déroulement : Le Juge-Arbitre ou ses adjoints prendront toutes les mesures nécessaires au bon déroulement de l'épreuve.

Approuvé parde la F.R.B.T.T. sous le n°